

Cérémonie des Vœux, vendredi 13 janvier 2023.

Mesdames, Messieurs,

Enfin, nous nous retrouvons.

La cérémonie des vœux fait partie de la tradition républicaine, et c'est un vrai bonheur de vous voir, nombreux, réunis pour célébrer cette nouvelle année 2023.

La cérémonie des vœux, c'est ce moment où l'on se retrouve, un moment de rassemblement et d'unité, un moment joyeux, un moment où l'on a l'esprit tourné vers l'avenir. Et quand on regarde devant soi, les regrets, s'il devait y en avoir, cèdent la place aux espoirs.

C'est cela, la magie des vœux. Alors oui, il faut respecter cette tradition.

Tout d'abord, j'aimerais remercier et excuser :

- Mme Elodie JACQUIER-LAFORGE : Député de la 9ème circonscription.
- Mr Bernard PERRAZIO : Vice Président du département de l'Isère
- Mme Imen DE SMEDT : Conseillère Départementale
- Mr Jean-Claude DARLEY : Conseiller Régional, maire de St Bonnet de Chavagne et président de la chambre d'agriculture de l'Isère.

Retenus ailleurs

Je souhaite la bienvenue à chacune et à chacun d'entre vous et tiens à saluer la présence à nos côtés :

- des maires et des élus des communes avoisinantes.
- des représentants de la gendarmerie de Tullins.
- des représentants de la caserne des pompiers de St Marcellin.

Ce moment de convivialité, nous donne l'occasion de rappeler toute notre gratitude aux forces vives de notre village : restaurateur, artisans, agriculteurs, chef d'entreprise, aux enseignantes et responsables de notre école qui apportent leur pierre à l'édifice si précieux de l'émergence des citoyens de demain, l'éducation étant le fondement de notre société.

Qui mieux que les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, ici présents, pour représenter ces citoyens en devenir ? Je les remercie pour leur présence et leur implication.

Merci aux élus Têchois d'être à mes côtés ce soir. Je tiens à les remercier pour leur dévouement, leur engagement, merci aussi pour toutes ces valeurs partagées au gré des réunions et des commissions.

Merci aux employés communaux, à la secrétaire de mairie pour leur professionnalisme et leur disponibilité.

Un grand merci à Maryse DOLIN, reporter du Dauphiné libéré, qui tout au long de l'année, témoigne des petits et grands événements de notre village.

Je tiens aussi à remercier les intervenants : - Mr Patrick PEILLEX, entraîneur de la section tennis de table,

professeur de la section danse de salon,

- Mme Yolande COTTE,

- Mme Laurence

BARRAUX, professeur de yoga,

Ainsi que les membres adhérents et les représentants des sections du Foyer Rural.

A ce propos, je tiens à vous dire que l'association existante du foyer rural a été dissoute, faute de bénévoles. Une autre association est en

cours de création. La 1ère assemblée générale se tiendra le vendredi 20 janvier, à 20h30, dans la salle du foyer.

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me confiant ce mandat de Maire et je tiens à honorer votre choix.

Je vais laisser la parole à mes adjoints qui vont vous présenter les travaux effectués depuis le début de notre mandat. L'ensemble des réalisations qu'ils vont évoquer a été étudié, discuté, amendé et validé en commission dans chaque délégation. Je tiens aussi à remercier toutes les entreprises qui ont œuvré pour la réalisation de ceux-ci.

Citation des entreprises

Avec mon conseil municipal, je tiens à vous adresser à toutes et à tous, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, nous vous souhaitons beaucoup de bonheur, de joie, à partager avec ceux que vous aimez, et surtout une très bonne santé.

Hubert :

Bonjour,

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous, une bonne année, ainsi qu'une bonne santé. Pour ma part, je suis en charge principalement des finances de la commune et des ressources humaines.

Chacun le sait, la crise économique et les contraintes qui pèsent sur les collectivités locales rendent la tâche de vos élus de plus en plus ardue. Tâche n'est pas un îlot hors du Monde.

Nous faisons face, nous aussi, à la baisse des ressources provenant de l'État, dans le cadre du plan de redressement des finances publiques nationales.

Ces contraintes lourdes nous obligent à nous adapter. Nous n'avons pas augmenté les impôts locaux durant les deux premières années de notre mandat, mais nous avons été obligés de faire une augmentation de 1,5% sur cette année 2022. Nous n'emprunterons pas, et continuons le désendettement de la Commune.

Pour faire face aux baisses des dotations, nous faisons appels à nos partenaires qui sont, le département, la région et l'état. Ceci nous permet d'avoir la participation de ces partenaires dans nos différents projets pouvant aller jusqu'à 80% du montant, les 20 % restant à notre charge.

Merci par ailleurs, à Gaëlle Thomas pour son aide précieuse lors de l'élaboration des dossiers de demandes de subvention, de la préparation des budgets et pour son action quotidienne.

Au cours des trois premières années de notre mandat, des projets se sont concrétisés et certains sont encore en cours de réalisation.

Pour finir, je vais vous donner quelques chiffres.

Pour le fonctionnement courant de la commune, nous avons dépensé 307000 € réparti comme suit : 9% pour le remboursement de l'emprunt, 7% pour les énergies (Eau, électricité et chauffage), 31% pour les salaires, et 16 % pour les écoles en déduisant les salaires et le chauffage. Les 37 % restant servant à gérer le quotidien des dépenses communales.

Pour les investissements cela représente une dépense de 85000 €, mais je ne vais pas rentrer dans le détail. Je laisse, à mes collègues en charge des dossiers liés aux investissements le soin de la faire.

REPETITION

Encore une fois je vous souhaite une bonne année 2023, ainsi qu'à vos familles et proches.

David :

Merci Hubert,
Bonsoir à tous.

Au niveau scolaire, la commune entretient de bonnes relations avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves et nous pouvons nous en réjouir. Elle participe au pilotage du Regroupement Pédagogique Intercommunal avec Beaulieu, en organisant et réglementant les services périscolaires, en participant au conseil d'école et en gérant les inscriptions, des nouveaux élèves pour les écoles mais aussi aux différents services périscolaires : cantine, garderie et transport scolaire via le logiciel « Portail Citoyen ».

En terme d'effectifs, voici un bref récapitulatif du nombre d'élèves accueillis dans notre école sur ces 3 dernières années :

En 2020 / 2021 : 49 élèves étaient répartis dans les 2 classes de Têche.

En 2021 / 2022 : 50 élèves étaient assis sur les bancs de notre école.

Pour cette année 2022 / 2023, 37 élèves seulement fréquentent notre école.

Vous aurez donc noté une baisse des effectifs sur notre école et donc sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal avec Beaulieu, puisque nous sommes passés de 98 élèves en 2020 / 2021 et 2021 / 2022 à 86 élèves pour cette année scolaire. Espérons que cette baisse ne perdure pas dans le temps pour conserver notre école.

Des changements au niveau de l'équipe enseignante sont à noter puisque Mme BARROT, titulaire du poste de 2020 jusqu'à juin 2022, a quitté l'école cette année et Mme COTTE est arrivée à son poste, pour cette année scolaire.

Afin d'accueillir au mieux ses élèves, de leur offrir un cadre de vie agréable et des outils pédagogiques adaptés aux exigences des programmes scolaires, la municipalité a réalisé des investissements.

Ainsi, sur les années scolaires 2020 / 2021 et 2021 / 2022, la commune a renouvelé le parc informatique des deux classes avec l'achat de 7 ordinateurs, a acheté et mis en place un vidéoprojecteur et un écran de projection électrique pour un coût d'environ 5 000 €.

En 2021 / 2022, grâce au plan de relance, l'achat de logiciels numériques et d'ordinateurs portables a pu être fait, subventionné à 80%.

Au niveau des bâtiments, des volets roulants solaires pour les 2 classes d'un montant de 4 900 €, un chauffe-eau pour les sanitaires et des pendules pour les vérandas ont été achetés et installés. Une partie de ces investissements a été faite grâce à la subvention refusée et laissée au profit des écoles par l'association « Les amis du Vézy », que nous tenons à remercier encore une fois.

Dans la cour, ce sont un abri d'un montant de 2 950 €, une table et des bancs qui ont pris place pour permettre aux élèves d'avoir un espace abrité où pratiquer des activités calmes pendant les temps de récréation.

Au niveau de la cantine, la commune a dû changer le lave-vaisselle en raison de la foudre.

Pour terminer sur la partie scolaire, la commune emploie du personnel pour entretenir les locaux et gérer la cantine (distribution des repas, surveillance des enfants) et fait appel à une entreprise de nettoyage pour les classes depuis la rentrée scolaire 2021.

Depuis la crise sanitaire et des contraintes qu'elle a entraînée et face aux difficultés d'encadrement rencontrées par le personnel, un double service de restauration a été mis en place, impliquant l'embauche d'une troisième personne. C'est pourquoi la commune emploie à ce jour quatre personnes :

Christèle THIBAULT pour la cantine et le transport scolaire.

Sandrine MOULIN pour la cantine.

Sanae CHEVILLOT et Gaëlle THOMAS pour la surveillance sur le temps de cantine à raison de 2 jours chacune.

Je tiens, au nom du conseil municipal, à les remercier vivement pour leur implication et leur travail au quotidien.

Ce personnel a également suivi des formations : une formation secourisme et une formation gestion des conflits et participe à des entretiens professionnels pour fixer des objectifs et faire évoluer leur pratique.

Pour clore sur cette partie scolaire, la municipalité tiens à remercier l'équipe enseignante pour les savoirs et savoir-vivre qu'elle enseigne à nos petits citoyens, pour les projets qu'elle leur propose et tiens à remercier l'Association des Parents d'Elèves de Beaulieu – Têche pour le financement des projets et pour faire vivre et animer, grâce à ses manifestations, notre village.

Au cours de ces derniers mois, vous avez pu suivre la création du Conseil Municipal des Jeunes et leurs actions menées à travers le journal municipal. A travers cette instance, il s'agit d'impliquer les jeunes de la commune dans la vie du village. Ce sont donc 9 jeunes qui se sont portés candidats et ont été élus le 9 octobre 2021, puis reçus par M. Le Maire pour une cérémonie d'investiture afin qu'ils prennent conscience du rôle qui leur avait été confié.

C'est avec beaucoup de joie et de fierté que je vous présente les 9 membres du CMJ élus pour 2 ans :

Lilwen JOURDAN, Cléo LAMY, Alyssa et Lauryne PERRIER, Elouan CROCE, Charly GLENAT, Maxence MOISSON, Joan MATHON et Mathias CROIZAT.

Je vais d'ailleurs laisser la parole à certains d'entre eux pour qu'ils vous exposent leurs actions :

« Au cours de cette première grosse année de mandat, nous avons tout d'abord participé à différentes manifestations :

-nous avons pris part aux différentes commémorations, celle du 11 novembre 1918 ou du 8 mai 1945,

-nous étions présents au tirage au sort de la tombola organisée par l'APEBT en mars dernier,

-nous assistons l'employé communal, Jérôme CHAMPON, lors du fleurissement des jardinières communales afin d'embellir le centre bourg.

Nous avons aussi mené à terme certains projets :

-nous avons imaginé et dessiné, avec l'aide de Margaux VEGREVILLE, infographiste, un blason pour représenter la commune et l'apposer sur les différents documents administratifs,

-nous avons réalisé 2 collectes de jouets en faveur des Restos du Coeur. D'ailleurs, nous tenons à remercier tous les habitants qui nous ont aidé dans ce projet par l'apport de jeux ou jouets,

-nous avons décoré et inauguré la mise en place d'un frigo à livres. Vous pouvez donc voyager à travers la lecture en venant découvrir les histoires déposées et vous êtes invités à l'approvisionner en déposant de nouveaux récits,

-nous avons demandé la réalisation d'un passage piétons supplémentaire devant l'école pour sécuriser l'entrée et la sortie des classes,

-nous avons souhaité un banc devant l'école pour permettre aux jeunes de se réunir. Celui-ci a été déplacé au lavoir. »

Merci à ces jeunes élus pour leur investissement et leurs idées.

Pour terminer mon intervention, je voulais vous rappeler que je suis le référent défense pour la commune. Il me semble important de mobiliser et d'accompagner les jeunes dans la construction de leur citoyenneté, mais aussi de les aider à s'engager, à trouver des solutions s'ils se trouvent dans une situation difficile. C'est pourquoi, je reste à votre disposition pour tous renseignements concernant la « Journée Défense Citoyenneté », le « Service National Universel » ou pour tous renseignements si vous souhaitez vous engager dans une des armées.

Je cède à présent la parole à Sébastien MATHON et vous souhaite de belles choses pour 2023. Belle et heureuse année à tous !

Sébastien :

Merci David,

Bonsoir, pour ma part, je vais vous présenter le bilan de la Commission bâtiment depuis le début du mandat :

- Réfection de l'éclairage et du chauffage dans l'église, démontage de l'ancien chauffage et nettoyage de l'église après les travaux par les élus pour réduire les coûts pour un Montant de 24340€ HT
- Modification des portes de l'église pour remise aux normes d'évacuation montant de 1375€
- Entretien de peinture du lavoir, de la bascule, des portes de l'église, des logements communaux maison Foity et de la cure lors des renouvellements de locataires. Montant de 9120€
- Remplacement des menuiseries extérieures des logements communaux de la cure pour une meilleure isolation et une réduction des coûts de chauffage pour 18300€
- Remplacement du panneau d'affichage au centre du village et des brise vues en bois du lavoir par des brises vues métalliques 5460€

- Création de 12 emplacements supplémentaires et l'aménagement de l'espace columbarium pour 15000€
- Le remplacement des blocs de sécurité, remise aux normes électriques du foyer rural et entretien des différentes alarmes pour 9150€
- Nous avons également réalisé l'étude sur la faisabilité de la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit du foyer rural, projet non retenu d'un point de vue faisabilité et coût / gain.
- Une étude est en cours pour le remplacement de la chaudière du foyer rural.
- L'étude et la recherche de subvention pour l'espace intergénérationnel. Celui-ci devrait voir le jour fin 2023 début 2024 avec l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Cet espace devrait être composé d'un terrain de basket, de jeux pour enfants, d'un espace fitness, et d'un espace pour adolescent. Conservation d'une partie jeux de boule pour les amateurs de pétanque.
- Nous avons fait l'achat de divers matériels pour l'employé communal dont une tondeuse auto-portée d'un montant de 2750€ et le remplacement de la tondeuse 760€ pour entretenir les espaces verts de la commune. Je profite de cette occasion pour remercier Jérôme Champon notre employé communal pour le travail effectuer tout au long de l'année et pour son courage pour le nettoyage des points propres. L'incivilité de certains des citoyens ne lui rende pas la tâche facile. Je rappelle que les points propres sont réservés au tri domestique et que les encombrants ou tout autres déchets doivent être emmener sur nos déchetteries intercommunales à Vinay, St Sauveur ou St Quentin sur Isère.

Merci également à lui d'avoir accepté de réaliser le partenariat avec l'AFIPH permettant à des personnes en situation de handicap de venir sur la commune pour réaliser des tâches accompagnées de leur éducatrice. Ensemble ils ont nettoyé le cimetière et participer au fleurissement du village. Le partenariat est suspendu pour l'hiver et sera reconduit au printemps.

Je profite également de ce moment pour vous informer que la démarche PLUI est en cours, le PADD plan d'aménagement et développement durable est en cours de finalisation par le Comité de pilotage avant approbation et mise en débat. Nous sommes plusieurs personnes investies dans les différentes réunions qui se décomposent comme suit :

- des groupes territoriaux nous sommes dans le GT4 avec Beaulieu, Vinay et l'Albenc
- des groupes thématiques, où l'ensemble des communes sont présentes pour discuter sur les orientations communes (économiques, tourisme, agriculture, déplacement, ressources en eau etc...)

Je vous rappelle également qu'un terrain dit constructible n'est pas acquis à vie et peut être déclassé si celui n'a pas été utilisé.

La commune de Têche a été peut consommatrice d'espace durant les 10 dernières années et les nouvelles lois nous demandent d'avoir une consommation réduite de moitié. Autant vous dire que nous n'aurons pas beaucoup de parcelles constructibles sur notre commune mais nous allons nous battre pour continuer à avoir de nouveaux arrivants pour conserver notre école et notre commerce local le petit détour.

La commission urbanisme va aussi recenser les bâtiments existants en zone agricole qui n'ont plus vocations à l'être pour faire des

demandes de changement de reclassement qui permettrait de créer des logements ou locaux commerciaux par exemple.

J'en ai fini pour la partie bâtiment, je vais vous faire le point sur la partie voirie

Nous avons acquis un radar pédagogique permettant l'analyse de la circulation sur les chemins communaux pour un montant de 1996€. J'attire votre attention sur la vitesse, des citoyens se plaignent de vitesse excessive devant chez eux, ces mêmes personnes respectent difficilement la vitesse sur les autres routes communales, j'en appelle au civisme et au bon sens pour que nous restons un village où il fait bon vivre en sécurité.

Nous avons également fait l'acquisition d'une lame de déneigement et passé une convention avec la ferme des signaux pour le déneigement de la commune (Mr Chabert ayant fait le choix de ne pas reconduire sa prestation).

Jérôme a fait l'essai d'une balayeuse derrière son tracteur pour le nettoyage des routes communales. L'essai a été concluant et la commune a acheté cette balayeuse pour un montant de 750€

Nous avons réalisé un aménagement pour la récupération d'eaux de pluie route des signaux avec la création de puits perdus. Montant des travaux 22930€

Egalement la sécurisation du chemin de Barnetière avec nettoyage du fossé, remplacement des tuyaux d'eaux pluviales et reprise de l'enrobé sous le pont SNCF montant 4400€

Etude sur la mise en place d'un sens de circulation et création de mode déplacement doux tel que déjà présenté dans vos boîtes aux

lettres et dans la gazette. Le dossier en cours est en attente de subvention pour une réalisation je l'espère courant 2023.

Nous avons fait plusieurs demandes aux propriétaires de bois en bordure des voies communales pour couper les bois dangereux. Je vous rappelle qu'il en est de votre responsabilité en cas de chute sur la voie publique. La commune montre l'exemple, les bois communaux chemin des violettes au-dessus de la route départementales D1092 viennent d'être coupés et revalorisés en plaquettes au niveau de l'église et du cimetière pour un montant de 8000€.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente année 2023. Je laisse la parole à Jean-Pierre qui va vous détailler ses commissions.

Jean-Pierre :

Merci Sébastien

Bonsoir à tous

Je vous présente, à mon tour, tous mes vœux de bonheur et santé pour cette année 2023.

COMMISSION RESEAU SEC

ECLAIRAGE PUBLIC

Début 2021, suite à plusieurs incidents sur le réseau d'éclairage public, nous avons demandé à TE38 (territoire énergétique 38) d'effectuer un diagnostic de l'ensemble du réseau. Il se compose de 112 lampadaires, 7 armoires de commande.

Le résultat de l'analyse fait ressortir de nombreux points à revoir.

5 Armoires ne sont plus aux normes de sécurité

34 lampadaires défectueux ou obsolètes

Après étude et dans un souci d'économie, nous décidons de tout passer en LED.

TE38 nous établit un devis d'un coût global de 93 000€, la part de la commune ne sera que de 30% du global, soit 31 000€, cette opération peut s'effectuer sur 3 ans.

Les travaux ont débuté en juin 2022 par le remplacement des points à revoir, Voie impériale, chemin de la Salette, chemin du sabot, chemin des planes, chemin du bel air, pour une valeur de 13 000€.

En octobre, nous avons voté la finition de la rénovation et prévoyons les travaux pour 2023, cela consistera au remplacement de toutes les têtes de lampadaires sur le village et ses alentours proches.

Pour augmenter encore un peu plus les économies, nous allons revoir tous les contrats EDF à la baisse, et l'extinction de l'éclairage de 23 heure à 6 heure, qui est déjà en place.

Toutes ces transformations nous feront faire une économie de 70% sur la facture énergétique de l'éclairage public.

FIBRE OPTIQUE

Depuis juin, vous pu avez croiser des ouvriers tirant du câble et l'accrochant aux poteaux téléphoniques. ISERE FIBRE effectue l'installation du réseau physique de la fibre optique, dans le département et arrive dans notre commune.

Les usages numériques quotidiens nécessitent de plus en plus de débit que la technologie ADSL (réseau cuivre) ne permet plus de satisfaire.

Pour répondre aux attentes des particuliers, seule la technologie fibre optique couvre tous les besoins proportionnels à l'accroissement des usages. Internet très haut débit, meilleure qualité d'image TV, téléphonie, le tout en simultané.

Le département de l'Isère a lancé ce projet d'envergure en 2017, 10 000km d'artère de fibre optique. Il adressera plus de 466 communes et près de 450 000 foyers.

La fibre optique sera disponible à votre porte fin 2023, en parallèle au réseau actuel ADSL. Chacun sera libre de prendre la connexion ou pas, celle-ci sera à votre charge, à négocier avec votre fournisseur d'accès à internet.

Je profite de ce moment pour apporter une précision. En cas de panne sur les différents réseaux (EDF, téléphone fixe ou mobile), la commune ne peut rien faire, c'est à vous de contacter l'organisme concerné.

Commission communication.

Nous utilisons plusieurs moyens pour communiquer :

Une page Facebook

Site communal www.teche.fr

Informations sur la commune, sur l'intercommunalité.

La gazette, sa parution est semestrielle comme vous avez pu le constater. Je profite de cet instant pour remercier

la commission et plus particulièrement Aurore Moisson pour son travail de mise en page.

La distribution de flyers directement dans vos boîte à lettres.

Je passe la parole à Monsieur le Maire, pour la suite de la soirée.

Reprise parole Philippe.

Merci à vous pour toutes ces informations.

Sur les 3 dernières années, nous avons eu 16 naissances. Nous tenons à féliciter les parents et à offrir un cadeau aux enfants.

(Liste naissances)

Distribution des cadeaux.

Maintenant nous vous invitons à regarder une vidéo retraçant les travaux effectués sur la commune, (rassurez – vous, elle n’est pas longue). Le montage vidéo a été fait par Xavier BLANC : société ARTFLY.

Visionnage de la vidéo.

Merci à Xavier pour ce montage. Nous pouvons l’applaudir.

Nous vous remercions pour votre attention.

Maintenant, nous vous invitons à passer dans l’autre salle, afin de boire un verre et de vous restaurer, le buffet est préparé par le Petit

Détour que nous remercions très chaleureusement et que nous applaudissons.

Bonne soirée à toutes et à tous.